
Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Professionnelle des Ergothérapeutes belges francophones et germanophones le jeudi 16 mars 2023 à 20h00

Association sans but lucratif reconnue comme Union Professionnelle.

Siège social : Chaussée de Braine-le-Comte, 89 A2 1400 Nivelles.

Entreprise n° 0413 264 045 - RPM : Région Wallonne.

L'Assemblée Générale s'est tenue en visuo-conférence via la plateforme Zoom :

<https://us06web.zoom.us/j/85958138706?pwd=RUw2TEI4dUgrcHc3ZGRtYlBzN3NnUT09>

ID de réunion : 859 5813 8706 Code secret : 664323

Les convocations ont été signifiées aux membres effectifs par mail et aux membres adhérents par les newsletters du site de l'UPE le 24 février 2023.

Sont présents : 15 membres dont **9 membres effectifs** repris ci-dessous.

Béatrice Theben, Marc-Eric Guisset, Carine Hacken, Magaly Bartholomeeusen, Caroline Sencie Catherine Antonini, Stéphane Camut, Laura Paineau, Karl Thibaut

Liste des membres présents reprise en fin de PV.

Deux procurations des membres effectifs :

Thomas Otte, membre effectif, a donné procuration à Magaly Bartholomeeusen

Yolaine Dangel, membre effectif, a donné procuration à Marc-Eric Guisset

Trois membres effectifs absents :

Leen De Coninck

Kevin Defrance

Florence Terrier

Avec **11** membres effectifs présents ou représentés sur **14**, le quorum des participants atteint **78,5%**.

Suivant les statuts, les décisions prises à cette Assemblée Générale du 16 mars 2023 sont validées.

ORDRE du JOUR :

- Approbation du PV de l'AG 2022
- Présentation de l'équipe UPE et vote
- Changement d'adresse du siège social
- Actions 2022 / 2023
- Présentation des comptes 2022
Décharge du CA, et des commissaires aux comptes
- Présentation du budget 2023
- Projets 2023 / 2024

La séance est ouverte à 20h00 par le président Marc-Eric Guisset.

- **Approbation du PV 2022**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente du 17 mars 2022 est approuvé par les membres effectifs présents ou représentés.

- **Présentation de l'équipe UPE et vote**

Le BUREAU :

- Guisset Marc-Eric: Président (entame la 2^{ème} année de son mandat)
- Theben Béatrice : Vice-Présidente (entame la 2^{ème} année de son mandat)
- Bartholomeeusen Magaly : Trésorière (entame la 2^{ème} année de son mandat)
- Hacken Carine : Secrétaire (ne renouvelle pas son mandat au CA)

Les MEMBRES :

- Dangel Yolaine (entame la 2^{ème} année de son mandat)
- Prévinaire Géraldine (ne renouvelle pas son mandat au CA)
- Sencie Caroline (entame la 2^{ème} année de son mandat)

SORTIES :

- Hacken Carine
- Prévinaire Géraldine

ENTREES proposées par le CA et donc soumises au vote:

- Loïck Tonnelier membre invité du CA en 2022
- Laura Paineau membre invité du CA en 2022

Les INVITES :

Groupe communication :

Céline Poivre
Catherine Antonini
Gwendoline Terrana
Et les administrateurs Caroline, Marc-Eric et Béatrice

Sponsoring :

Thomas otte

International :

Thomas Otte

EBP Network :

Anne Ledoux
Et l'administratrice Laura

Formation Continue :

Maité Pire
Caroline Sencie pour la communication

Et le bureau

Contact Ecole :

Marie Félix

RAE + soutien Ecriture :

Virginie Verdier

Et l'administratrice Magaly

Boutique :

Thomas Otte

Et l'administratrice Magaly

Agenda :

Sophie De Gasquet

Offres d'emploi :

Sophie De Gasquet

Marie Félix

Nous représentent au SPF-INAMI : Stéphane Camut et Pierre Seeuws

A l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés, l'Assemblée Générale suit la proposition du Conseil d'Administration.

Elle nomme pour un mandat de deux ans les administrateurs suivants :

- Loïck Tonnelier
- Laura Paineau

• **Changement d'adresse du siège social**

A l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés, l'Assemblée Générale suit la proposition du Conseil d'Administration.

Elle valide la modification de l'adresse du siège social.

Après parution au Moniteur, la nouvelle adresse sera:

Union Professionnelle des Ergothérapeutes belges francophones et germanophones,

Association sans but lucratif reconnue comme Union Professionnelle.

RPM: Bruxelles Capitale - Entreprise n° 0413 264045

Avenue Charles Woeste, 309 bte 10 à 1090 Bruxelles

• **Actions 2022 / 2023**

✓ **L'information**

via différents canaux, sur différents sujets... Newsletters, publications sur FaceBook, 1 page LinkedIn, des soirées à Thème, des avis de formations

✓ **Augmenter note visibilité et la facilité d'affiliation**

Site internet et Logo et Charte graphique Soutenir

✓ **Améliorer la visibilité des ergothérapeutes dans la ville**

Partenariat avec le réseau SAM pour la création d'un annuaire public des ergothérapeutes indépendants via www.ergotherapie.be

✓

✓ **Représenter et défendre la profession**

l'UPE est membre de

- Unplib-SNI
Droit passerelle, Défense de profession libérale, Interpellations politiques,...
- PPLB et PPLW – Plateforme de Première Ligne de Soins
Interpellation des politiques de santé, plan de déploiement de la 1ere ligne en Wallonie...
- CSIPME (mars 22)
Le Conseil peut être influent sur les décisions politiques
- CFPP (Conseil fédéral des professions paramédicales)
et CTPP (Conseil technique des professions paramédicales)
- Ergo Belgium (ex FNBE)
Nouvelle Asbl représentant les ergos belges (UPE + EV)

✓ **Diffuser le Code Ethique Ergothérapeute**

Version numérique et papier

✓ **Etre actif dans différents projets**

- groupe de résonance de Be.Hive et participe activement au projet de recherche
- Intégreo: Projets Boost et Resinam

✓ **Diffuser des connaissances en ergothérapie**

- L'UPE produit et/ou participe aux éditions de revues francophones d'ergothérapie
- L'UPE soutient et/ou organise les congrès d'ergothérapie en Belgique
le samedi 27/01/2024

✓ **Entreprendre la révision de l'AR ergo**

- Groupe de travail: Ergothérapeutes experts francophones et néerlandophones

✓ **Promouvoir et/ou organiser des formations**

Création catalogue 2023, préparation 2024 et renforcement des partenariats formation continue en lien avec la loi qualité

✓ **Promouvoir l'evidence based**

- EBPracticenet et EBP NETWORK
- Participation de l'UPE à l'Advisory Board de EBP NETWORK

✓ **Première Ligne**

L'UPE, c'est aussi:

- Un suivi attentif et une implication dans le déploiement des politiques de santé
- Soutien du déploiement des groupe régionaux et des cercles ergos.
 - Les Groupes à Thèmes
 - Des asbl « Ergo 2.0 » et « Grape »
 - Etc...

✓ **L'UPE à l'International** participation à

- COTEC
- WFOT Représentation à Paris WFOT 08/22
- RIAF

- **Présentation des comptes 2022**
Décharge du CA, et des commissaires aux comptes
Cotisation

Les comptes ont été vérifiés par Séverine Bradfer.

Le CA a arrêté et approuvé les comptes au dernier CA du 23 février 2023,
pour un patrimoine de 89.430,12 €.

Avec en dépenses : 46 003,11€ et en recettes : 48 165,07€ .

Les comptes de 2022 sont approuvés à l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés

La décharge pleine et entière, sans restriction ni réserve est donnée aux administrateurs et aux vérificateurs des comptes pour l'exécution de leur mandat en 2022.

Séverine Bradfer sera vérificateur pour l'année 2023.

Cotisation

A l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés et suivant la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale fixe la cotisation de 2023 à

- Réduit (étudiant, pensionné, membre du CA) : 25€
- Diplômé avec prélèvement automatique : 60€
- Diplômé sans prélèvement automatique : 75€
- Diplômé hors Belgique : 95€

- **Projet 2023/24**

- ✓ **Suivi des projets 2022**

- Diffusion du code éthique via les écoles, la boutique
- RAE
- Soirée à thèmes, carrefour TFE, Webinaires
- Partenariat ANFE revu et signé (formation, boutique, webinaire)
- Représentation
- Développement réorientation boutique
- Arrêté Royal révision de nos actes ergo

- ✓ **Soutien et participation au déploiement de l'ergothérapie en première ligne**

- Améliorer la visibilité des ergothérapeutes dans la ville (Be.hive, fondation roi baudouin, eerstlijn,...)
- Ergo 2.0, Brusano, Alter Ergo, Alzheimer Belgique, Eqla et tous les protocoles 3, Maisons médicales et tout acteur légitime pour soutenir l'ergothérapie dans ce cadre.
- Améliorer la considération de l'Ergothérapie en MR/MRS (carte blanche, rencontre et interpellation AVIQ)

✓ **Restructurer la communication**

- Conséquence de la formalisation des partenariats formation continue
- Ligne éditoriale formalisée
- Contenus thématiques à développer

✓ **Catalogue de formations**

- Poursuite d'un catalogue formation continue UPE
- Relance des formateurs
- Démarrage prochain pour 24

✓ **Portefolio électronique**

- Formation continue pour les ergothérapeutes
Développement et maintien des compétences
Prévu au 1er juillet 2022
- L'UPE suit son développement et sa mise en place

✓ **Guide de l'indépendant**

- Groupe de travail constitué
- En cours d'écriture

Ces projets sont approuvés à la majorité des membres effectifs présents ou représentés

• **Budget 2023**

Dépenses

| | |
|------------------------------|---------|
| Frais Fixes: | 12 250€ |
| Frais Publications/Boutique: | 6 000€ |
| Frais avantages membres | 6 660€ |
| Frais événements: | 9 650€ |
| Frais projets: | 23 000€ |

Total: **57 560,00€**

Recettes

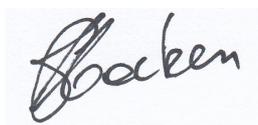
| | |
|--------------|---------|
| Publications | 7 000€ |
| Divers | 27 301€ |
| Sponsors | 4 800€ |
| Cotisation | 20000€ |

Total : **59 101,00€**

Le budget 2023 est approuvé à la majorité des membres effectifs présents ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21h50

L'AG est suivie d'un temps de « Questions/Réponses »



Secrétaire Sortante
Carine Hacken



Président
Marc-Eric Guisset

Présents 6 personnes

1. Nicolas Dupont
2. Romane Desonay
3. Anne Ledoux
4. Zélia Pertin
5. Angélique D'Hayer
6. Sophie Gillet

+ 9 membres effectifs + 2 procurations de membres effectifs.

7. Marc-Eric Guisset
8. Magaly Bartholomeesen
9. Béatrice Theben
10. Carine Hacken
11. Caroline Sencie
12. Karl Thibaut
13. Stéphane Camut
14. Laura Paineau
15. Catherinr Antonini

16. Thomas Otte, procuration à Magaly Bartholomeesen
17. Yolaine Dangel procuration à Marc-Eric Guisset

= 17 personnes